

P.V

# A.G 2023

## Salle de la Prime à Nantes

### 1 - ELECTION DU TRESORIER

Sylvie POIRAUD étant démissionnaire pour cause de déménagement, c'est Céline GUYOT qui est élue à l'unanimité

### 2 - TRESORERIE

Les comptes font ressortir un montant en caisse de 2617,92 €.

Le bilan doit se faire sur l'année civile.

L'excédent annuel s'élevant à 343,04 € dû essentiellement aux recettes du vide grenier.

Il est voté (à l'unanimité moins une voix) pour cette année un don qui ne pourra être supérieur à 500 € à une association locale (association loisirs pluriels pour des enfants en difficulté reliée à l'école Gaston Serpette)

Les cotisations sont maintenues (unanimité moins une voix) à 10 € par foyer mais une

réflexion doit être menée pour l'an prochain pour sa réduction étant donné l'excédent  
Faire un appel à payer sa cotisation chaque année (fin ou début d'année)

### 3 - CHANGEMENT DE NOM

Une réflexion en bureau se fera pour envisager un changement de nom.

En autres souhaits, l'appellation collectif pourrait être supprimée pour association simplement (12 pour et 7 abstentions)

### 4 - PRINTEMPS DES VOISINS

La date est fixée (à la majorité) le 13 Mai (de 12 à 22 h)

Il est proposé une animation (chants, jeux...)

### 5 - le VIDE GRENIER

La date est fixée à l'unanimité le dimanche 10/09

66 emplacements à 10 €.

Recherche d'association pouvant récupérer les invendus.

Il est retenu l'idée de l'organiser chaque année le 2ème dimanche de Septembre et ainsi

ainsi fidéliser les participants

## **6-FLYER ET SITE INTERNET**

Il est maintenant nécessaire de développer la communication par des moyens modernes. Une petite équipe va y réfléchir et faire des propositions au bureau (Sébastien Patrick, Guillaume et Éric (qui souhaite en profiter pour se former ...)

## **7 – STATIONNEMENT RUE DE LA METHODE**

De nouvelles et mauvaises habitudes se prennent (stationnements à cheval sur les trottoirs) Alain rappelle une circulaire diffusée par la Mairie dans les boîtes aux lettres.

Les contrevenants s'exposant à des contraventions allant jusqu'à 135 €

Mais attention, il n'est pas dans les objectifs du collectif de faire la police, appeler le commissariat en cas de comportements récalcitrants...

Alain rappelle les nombreuses démarches faites par le collectif pour améliorer la circulation dans cette rue mais les propositions faites réduisant de moitié les places, il a été décidé d'en rester à la situation actuelle.

Il est souhaité une station bicloo autour de la place St Thérèse et un garage à vélos (nouveau modèle)  
Pourquoi ces places pour les taxis quasi jamais occupées ?

## **8 – DIVERS**

Alain fait part du projet en cours d'une salle associative de 100 m<sup>2</sup> dans un nouveau bâtiment à la Barberie pour y tenir notre AG ou une autre au rue de la Production dans le bâtiment de l'ancienne maison de retraite

Refus unanime de « s'expatrier »